



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉE

2023

Remise des prix
le 23 juin 2023



Sommaire

- page 2 **Quel est le rôle des éco-délégués ?**
- page 4 **Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année**
- page 6 **L'avis du jury national**
- page 8 **Les finalistes**
- page 9 **Les lauréats nationaux**
- page 18 **Les membres du jury national**

Quel est le rôle des éco-délégués ?



Dans un contexte d'enjeux croissants concernant la biodiversité, le climat et les ressources naturelles, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse développe une éducation au développement durable (EDD) tout au long de la scolarité, de la maternelle jusqu'au lycée. Cela passe à la fois par les programmes scolaires et par des projets pédagogiques.

Les éco-délégués jouent un rôle majeur, en tant qu'ambassadeurs auprès de l'ensemble des élèves. Depuis la rentrée 2019, l'élection d'éco-délégués de classe est organisée dans les classes de collège et de lycée et, depuis 2020, recommandée dès les classes de CM1-CM2.

Les éco-délégués sont des délégués de classe qui se consacrent tout particulièrement à la prise en compte des enjeux environnementaux dans leur classe et à l'échelle de leur école, collège ou lycée. Ils imaginent et construisent des projets concrets, qui participent à leurs apprentissages et à l'apprentissage de l'ensemble des élèves de l'établissement. Par leurs actions, ils participent aussi à la transition écologique de leur établissement scolaire. Ils sont environ 250 000 dans toute la France.

Dans leurs démarches, les éco-délégués sont accompagnés par les enseignants et par les responsables et gestionnaires de l'établissement. Le référent EDD de l'établissement joue en particulier un rôle important. Des partenaires extérieurs sont aussi associés aux projets : très souvent des collectivités territoriales (communes, départements, régions), ainsi que des associations et des experts scientifiques.

Les réalisations sont diversifiées :

- campagnes d'information et de sensibilisation de l'ensemble des élèves ;
- actions de lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine ;
- réduction de la consommation énergétique et de la consommation d'eau ;
- observation et protection de la biodiversité ;
- végétalisation de la cour de l'école ;
- réduction et tri des déchets ;
- développement de l'économie circulaire ;
- développement des éco-mobilités scolaires ;
- sobriété numérique, etc.

Les projets réalisés concernent des sujets environnementaux mais pas seulement. Très fréquemment, ils comportent des actions qui sont à la fois écologiques et solidaires, tournées vers les personnes démunies, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou vers l'égalité entre les filles et les garçons.

Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année



Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année a été créé fin 2020 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour accompagner la mise en place des éco-délégués. L'objectif est de faire connaître, encourager et valoriser les actions et démarches menées par ceux-ci.

Le prix comporte trois catégories distinctes (école, collège et lycée) et se déroule en deux étapes, d'abord académique puis nationale.

Le Prix de l'action éco-déléguée de l'année est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en partenariat avec Bayard Jeunesse, ainsi que la fondation Elyx dont le personnage Elyx, ambassadeur numérique des objectifs de développement durable (ODD) auprès des Nations unies, accompagne le prix.

Tous les élèves des écoles et établissements publics et privés sous contrat de France peuvent participer. Les élèves des écoles, collèges et lycées homologués relevant du réseau de l'enseignement français à l'étranger peuvent aussi participer.

Les éco-délégués réalisent une vidéo de 1 minute 30 dans laquelle ils présentent leur démarche pour mettre en place et développer un projet de développement durable dans leur établissement.

Les critères d'examen des vidéos sont les suivants :

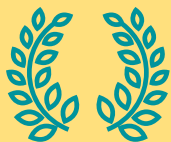
- pilotage et présentation du projet par des élèves éco-délégués ;
- présentation d'une démarche appliquée à un projet global, non une juxtaposition d'actions limitées à des éco-gestes ;
- approche collective au sein de l'établissement mobilisant les autres élèves et la communauté éducative ;
- croisement thématique entre au moins deux thèmes du développement durable, en s'appuyant en particulier sur les ODD ;
- mise en évidence du travail mené en partenariat avec des associations, collectivités ou experts.

La 3^e édition 2022-2023 en chiffres



263 établissements participants*
en France et dans les établissements
français à l'étranger, soit
**près de 750 établissements
participants sur 3 ans**
(270 en 2021 et 214 en 2022)

30 jurys académiques
organisés par les chefs de mission
EDD chargés de piloter l'EDD
auprès des recteurs



70 lauréats académiques
18 écoles + 30 collèges + 22 lycées
sélectionnés pour concourir
au Prix national

* On retrouve le niveau de participation de la 1^{re} année, après une baisse en 2022 dans un contexte sanitaire dégradé, qui réduisait les possibilités de travail en groupe au moment du calendrier de production des candidatures.

L'avis du jury national



La présidence du jury a été confiée par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, à madame Valérie Masson-Delmotte, paléo-climatologue et co-présidente du groupe de travail n° 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) de 2015 à 2023.

Le jury national 2023 (voir page 18) était composé de représentants de l'éducation nationale issus du ministère et des rectorats, de lycéens élus au Conseil national de la vie lycéenne, de Bayard Jeunesse, de représentants d'établissements publics partenaires de l'éducation nationale et du directeur de la fondation Elyx, président du jury des deux premières éditions.

Le jury national a délibéré le 26 mai 2023.

Le jury a noté avec satisfaction l'effet des impulsions données depuis la première édition :

- une augmentation de la diversité des projets présentés, au-delà des thèmes qui revenaient le plus souvent les deux premières années tels que la gestion des déchets ;
- des vidéos mettant en scène les éco-délégués, acteurs engagés et porteurs de leurs projets ;
- une appropriation plus approfondie des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies, souvent abordés dans les vidéos cette année.

Le jury a remarqué tout particulièrement :

- la grande richesse et diversité des projets réalisés par les éco-délégués ;
- la qualité des productions présentées qui progresse encore par rapport à l'édition précédente ;
- l'importance de l'engagement des éco-délégués, clairement visible dans toutes ces vidéos ;
- le rôle essentiel du soutien des enseignants et de l'ensemble des personnels des écoles et établissements, très perceptible à travers ces productions ;
- la démarche de projet conduite par les éco-délégués, de mieux en mieux mise en évidence, ce qui a fait la différence entre les lauréats et les autres projets, qui parfois manquent encore de lien entre les différentes actions présentées, par ailleurs excellentes ;
- l'effet d'entraînement de ces réalisations d'éco-délégués, qui donnent à voir ce qu'il est possible de faire en faveur de la transition écologique et du développement durable dans un établissement scolaire, grâce à l'investissement de tous ceux qui soutiennent leurs projets.

Le jury souligne la difficulté du choix qu'il a fallu effectuer parmi l'ensemble de ces productions de grande qualité, et tient à féliciter tous les participants et à saluer l'engagement des élèves et de leurs enseignants.

Les finalistes



Les 14 membres du jury avaient préalablement visionné l'ensemble des vidéos des lauréats académiques transmises par les rectorats. Parmi ces 70 lauréats académiques, 5 ou 6 finalistes ont été retenus dans chaque catégorie (liste ci-après présentée sans ordre de classement).

Les finalistes de la catégorie école

- Groupe scolaire Julie-Victoire-Daubie (Hasnon), académie de Lille
- École primaire Arc-en-ciel (Marson), académie de Reims
- École de la Pierre-bleue (Commana), académie de Rennes
- École Bauquier (Callian), académie de Nice
- École Jean-Jaurès (Villiers-le-Bel), académie de Versailles

Les finalistes de la catégorie collège

- Collège Teilhard-de-Chardin (Chamalières), académie de Clermont-Ferrand
- Collège René-Barthélémy (Nangis), académie de Créteil
- Collège Saint-Joseph (Janzé), académie de Rennes
- Collège Blanche-Odin (Bagnères-de-Bigorre), académie de Toulouse
- Collège Ferdinand-Buisson (Juvisy), académie de Versailles

Les finalistes de la catégorie lycée

- Lycée Louis-de-Foix (Bayonne), académie de Bordeaux
- Lycée du Gué-à-Tresmes (Congis-sur-Thérouanne), académie de Créteil
- Lycée professionnel Vincenzo (Saint-Joseph), académie de La Réunion
- Lycée Institut national des jeunes sourds (Paris), académie de Paris
- Lycée du Couserans (Saint-Girons), académie de Toulouse
- Lycée Paul-Langevin (Suresnes), académie de Versailles

Les lauréats nationaux



Le jury a voulu mettre en lumière des démarches qui témoignent d'un croisement entre plusieurs dimensions du développement durable, dans une approche globale, réfléchie et bien articulée.

Le jury a distingué 4 lauréats nationaux, dont 2 ex æquo pour la catégorie collège.

Catégorie école

→ École primaire Arc-en-ciel (Marson), académie de Reims

Catégorie collège (2 ex æquo)

→ Collège Blanche-Odin (Bagnères-de-Bigorre), académie de Toulouse

→ Collège Saint-Joseph (Janzé), académie de Rennes – avec mention
« Coup de cœur du jury »

Catégorie lycée

→ Lycée du Couserans (Saint-Girons), académie de Toulouse

Pour chacun des établissements lauréats nationaux, le ministère attribuera une dotation de 1 000 euros, afin de soutenir les éco-délégués dans la poursuite de leurs projets.



École primaire Arc-en-ciel à Marson (académie de Reims) : une démarche de projet sur la réduction des déchets et la protection de la biodiversité dans le cadre d'une aire éducative

→ L'école

L'école Arc-en-ciel de Marson, qui comprend 96 élèves, est labellisée école en démarche globale de développement durable (E3D) de niveau 1. Ils sont 8 éco-délégués porteurs du projet à avoir réussi à fédérer l'ensemble de l'école, c'est-à-dire les 88 autres élèves, ainsi que toute la communauté éducative.

→ Le projet

Ce projet, ciblé sur la réduction des déchets et la protection de la biodiversité, s'inscrit dans le dispositif des aires éducatives. Il implique tous les élèves de l'école, de la petite section de maternelle au CM2.

Les élèves ont réalisé des diagnostics sur la quantité de déchets et notamment sur le gaspillage alimentaire. Ils ont travaillé sur les actions possibles pour réduire les déchets dans l'école : compost, goûters zéro déchet, etc.

Sur l'espace naturel de l'aire terrestre éducative située à proximité de l'école, les élèves ont effectué des observations et proposé des solutions pour favoriser la biodiversité (paillage, compost, mangeoires). Ils ont réalisé un suivi par des inventaires de la faune et de la flore, afin d'évaluer les actions mises en place.

Les éco-délégués souhaitent :

- poursuivre les plantations dans l'aire terrestre éducative (vigne, petits arbustes à fruits, etc.) pour une amélioration du verger partagé ;
- construire un petit muret en pierres sèches ;
- mettre en place une ruche.

→ **Les partenaires**

La démarche est menée avec le soutien de plusieurs partenaires : la mairie de Marson et la communauté de communes de la Moivre à la Coole, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), ainsi que des parents d'élèves.

→ **Le financement**

Les élèves ont obtenu le soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB), du réseau Les Artisans du Végétal (fédération des horticulteurs et pépiniéristes de France) et de la mairie de Marson.

→ **L'avis du jury**

Le jury national a apprécié ce projet structuré, basé sur une démarche scientifique d'investigation menée avec ces jeunes enfants, qui montre une large implication des élèves, une mobilisation de la communauté éducative (enseignantes, responsable d'accueil périscolaire, directrice), ainsi qu'une forte dimension partenariale. Les apports pédagogiques de cette démarche globale permettent d'expliquer les impacts des comportements individuels et les possibilités de les réduire, donc de donner du sens aux éco-gestes par ailleurs développés avec les élèves.

Le projet a permis de travailler sur plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies :

- ODD 6 – Assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD 11 – Communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production responsables
- ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques
- ODD 15 – Vie terrestre



Collège Blanche-Odin à Bagnères-de-Bigorre (académie de Toulouse) : **sensibilisation aux enjeux climatiques et démarche de projet pour le réaménagement de la cour du collège**

→ Le collège

Le collège Blanche-Odin de Bagnères-de-Bigorre, qui comprend 562 élèves, labellisé E3D niveau 2 en cours de renouvellement, développe de nombreuses actions dans le domaine de la transition écologique. Il y a 55 éco-délégués dans le collège, dont 15 éco-délégués de plusieurs classes (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) qui ont participé à la réalisation de la vidéo en partenariat avec 5 élèves du conseil de la vie collégienne (CVC).

→ Le projet

Après une sensibilisation sur le changement climatique développée au cours de l'année scolaire précédente, les éco-délégués ont pris conscience que la cour de leur collège ne pourrait pas faire face à des canicules. Ce constat a permis d'amorcer un projet de végétalisation qui est devenu un projet global de réaménagement de la cour, en y intégrant la notion d'égalité filles-garçons après une analyse attentive des usages et des déplacements dans la cour.

Des plans ont été réalisés par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) à partir des analyses et des observations des éco-délégués, notamment sur les usages et déplacements dans la cour. Le projet va être soumis au conseil départemental pour la réalisation de travaux de désimperméabilisation des sols et d'aménagement, afin de créer des îlots de fraîcheur au sein du collège et de prendre en compte les aspirations des élèves en créant des espaces différenciés.

L'acquisition par le conseil départemental d'une parcelle dotée d'arbres et d'une mare jouxtant le collège vient d'obtenir une réponse favorable de la municipalité, ce qui permettra aux élèves d'accéder à un espace naturel de proximité et aux enseignants de faire classe dehors. Des plantations, la mise en place d'hôtels à insectes, de nichoirs et de mangeoires sont prévues pour attirer davantage de biodiversité et pour consolider à travers ces

activités le lien qui a été établi avec les élèves de l'institut médico-éducatif (IME), institut médico-professionnel associé au projet.

Ce projet implique particulièrement 12 personnes de la communauté éducative : principal, principale adjointe, gestionnaire, agent, conseiller principal d'éducation, infirmière, assistante sociale, documentaliste, enseignants.

→ **Les partenaires**

Le projet est mené avec plusieurs partenaires : le conseil départemental des Hautes-Pyrénées, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement CPIE Bigorre-Pyrénées, le CAUE des Hautes-Pyrénées, l'institut médico-éducatif Jean-Marie Larrieu, un pépiniériste de Tournay et les parents d'élèves.

→ **Le financement**

Le projet a été financé sur les fonds propres du collège pour la première phase de plantations. Un financement plus important du conseil départemental des Hautes-Pyrénées est attendu pour les phases suivantes d'aménagement et de végétalisation de la cour.

→ **L'avis du jury**

Le jury a apprécié que les élèves aient conduit une véritable démarche de projet, afin de rechercher les solutions les plus adaptées à leur environnement. La nécessité d'adapter les solutions aux conditions locales est ainsi bien mise en évidence dans ce projet. La vidéo présentée montre aussi l'enthousiasme de ces collégiens et donne à voir le rôle essentiel de chaque acteur de la communauté éducative. L'intérêt et la mise en œuvre de collaborations avec des partenaires (collectivité territoriale, association, etc.), y compris ici avec les parents d'élèves, sont bien mis en évidence.

Le projet a permis de travailler sur plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies :

ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques

ODD 15 – Vie terrestre

ODD 5 – Égalité entre les sexes



Collège Saint-Joseph de Janzé (académie de Rennes) : une sensibilisation et des actions concrètes pour réduire la précarité menstruelle

→ Le collège

Le collège Saint-Joseph de Janzé, qui comprend 664 élèves, est labellisé E3D niveau 2. Ce sont 6 éco-délégués du collège qui ont particulièrement porté ce projet. Les élèves de toutes les classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e ont été concernés.

→ Le projet

Ce projet est parti d'un constat : les difficultés rencontrées par certaines collégiennes pour s'approvisionner en protections périodiques, qui participent par ailleurs à la production de déchets plastiques.

Les éco-délégués ont organisé une sensibilisation dans l'ensemble du collège en intervenant dans les classes, tant auprès des filles que des garçons, et aussi auprès de toute la communauté scolaire.

Les élèves ont donc proposé une solution en se lançant dans la production et la distribution de serviettes hygiéniques lavables. Des ateliers de couture ont été organisés pour les confectionner. Les garçons de l'établissement se sont également impliqués.

Le projet, accompagné par deux enseignantes, a reçu aussi la contribution d'une dizaine de personnes de la communauté éducative : documentaliste, gestionnaire, enseignants, personnels de ménage, accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), responsable technique du collège et conseil de direction (directeur, directeur adjoint, coordinateurs de niveaux, responsable de vie scolaire, responsable des enfants à besoins éducatifs particuliers).

→ Les partenaires

La démarche a été menée avec le soutien de plusieurs partenaires : des bénévoles retraités pour les ateliers de couture, une styliste modéliste,

l'association Suzette décolle les étiquettes, l'entreprise Week'Up, le département d'Ille-et-Vilaine, la communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées.

L'exposition « Sang pour Sang Règles » sera au collège quelques jours en mai pour interpeller les élèves et plus particulièrement les garçons pour favoriser les échanges avec les intervenants extérieurs, la vie scolaire et les professeurs de sciences. D'autres ateliers couture auront lieu les prochains mois pour satisfaire toutes les demandes des jeunes filles.

→ **L'avis du jury**

Le jury a classé ce projet premier ex-aequo avec une mention « Coup de cœur du jury » : il a apprécié l'originalité de ce projet ambitieux, sur un sujet qui peut être difficile à aborder, et qui croise plusieurs ODD. La vidéo présentée montre bien l'implication de la communauté éducative et le rôle important qu'elle joue, ainsi que la dimension partenariale, mise en évidence à travers les interventions de nombreux acteurs territoriaux qui accompagnent les jeunes dans la confection de serviettes hygiéniques.

Le projet a permis de travailler sur plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies :

- ODD 3 – Bonne santé et bien-être
- ODD 10 – Réduction des inégalités
- ODD 12 – Consommation et production durable
- ODD 5 – Égalité entre les sexes
- ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs



Lycée du Couserans à Saint-Girons (académie de Toulouse) : le Vélolycée, un projet de développement des éco-mobilités scolaires

→ Le lycée

Le lycée du Couserans de Saint-Girons, qui comprend 550 élèves, n'est pas encore labellisé E3D, mais les activités en faveur de la transition écologique sont nombreuses. 20 éco-délégués se sont impliqués dans ce projet, ainsi que 22 élèves du conseil de la vie lycéenne (CVL). Le projet concerne les classes de seconde, première, terminale et BTS. Il associe deux lycées : le lycée du Couserans à Saint-Girons et le lycée Gabriel-Fauré à Foix.

→ Le projet

Ce projet original sur l'éco-mobilité aux abords de l'établissement montre une démarche de projet, initiée sur la base de constats, suite à un travail de diagnostic réalisé par les élèves (sondages et questionnaires, auprès de l'ensemble des usagers).

Il s'agit d'un projet collaboratif entre des éco-délégués et des élus du CVL. C'est aussi un projet collectif, associant les adultes de toute la communauté scolaire, qui ont été consultés pour réaliser ce diagnostic, ainsi que les établissements voisins dans une démarche inter-établissements.

Suite à ces diagnostics, des séances de sécurité routière ont été organisées par la gendarmerie dans l'établissement afin de favoriser une conduite responsable à vélo et les éco-délégués ont travaillé à la mise en place d'aménagements sécurisés de la voirie.

Les éco-délégués et la communauté éducative participent à une Journée vélo sur la voie verte le 31 mai 2023, dans le cadre des événements Mai à vélo.

Le projet mobilise la communauté éducative : les deux conseillers principaux d'éducation des deux lycées, neuf enseignants d'EPS, un enseignant de mathématiques (pour la web radio), un enseignant d'histoire-géographie et les personnels volontaires des deux lycées qui participent à la Journée vélo sur la voie verte le 31 mai (directions, enseignants, AED, agents, etc.).

→ Les partenaires

Le projet a été mené avec plusieurs partenaires : des élèves d'un autre lycée (le lycée Gabriel-Fauré de Foix), la communauté de communes du Couserans, la gendarmerie de Saint-Girons, les magasins de cycles de Saint-Girons, la mairie de Saint-Girons et l'Espace jeunes de la Bastide de Sérou.

→ Le financement

Un financement a été sollicité au titre du plan départemental d'actions de sécurité routière. Les éco-délégués espèrent reconduire le projet l'an prochain, l'ouvrir à d'autres publics de collèges et lycées voisins, et poursuivre l'organisation d'un événement annuel de rencontre des lycéens sur la voie verte.

→ L'avis du jury

Le jury a particulièrement apprécié la démarche de projet appliquée à un projet bien ciblé sur l'utilisation du vélo par les jeunes. Le projet croise plusieurs enjeux : santé et bien-être, valorisation des mobilités actives, réduction des émissions de CO₂, sécurité routière. La dimension territoriale est mise en évidence. Le projet montre la possibilité d'impulser un changement d'habitude dans nos déplacements du quotidien. La dimension collective et participative est remarquable, avec beaucoup d'enthousiasme de la part de ces lycéens.

Le projet a permis de travailler sur plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies :

- ODD 3 – Bonne santé et bien-être
- ODD 4 – Éducation de qualité
- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 12 – Consommation et production responsables

Les membres du jury national

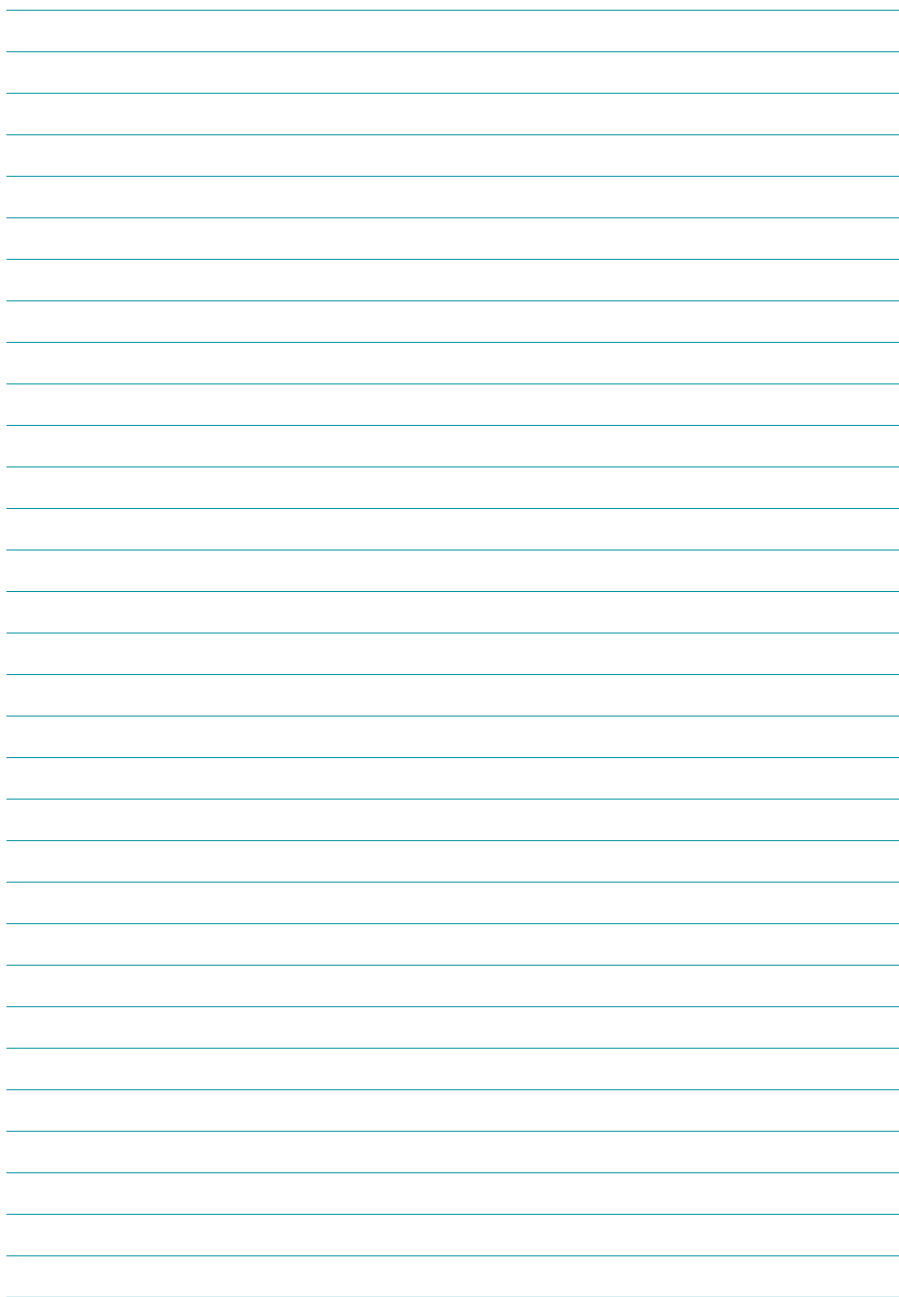


Présidente du jury :

Valérie Masson-Delmotte, paléo-climatologue, co-présidente du groupe de travail n° 1 du Giec de 2015 à 2023

- **Yacine Ait Kaci**, président du jury pour les éditions 2020-2021 et 2021-2022, directeur de la fondation ELYX, créateur d'Elyx ambassadeur numérique des ODD auprès des Nations unies
- **Michel Ballouard**, délégué national à la vie lycéenne et collégienne, Dgesc, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Florence Clément**, coordinatrice du pôle grand public et jeunes, Agence de la transition écologique (Ademe)
- **Gabrielle Demoutiez**, lycéenne en classe de première, académie de Lille, éco-déléguée nationale, membre du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)
- **Monique Dupuis**, inspectrice générale de l'éducation nationale, référente EDD pour l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **David Guillaume**, chef de mission académique EDD et délégué académique à l'éducation artistique et culturelle, académie de Rennes
- **Jean-Christophe Hortolan**, conseiller pédagogique départemental, direction des services départementaux de l'éducation nationale Charente, académie de Poitiers

- **Valérie Leblanc**, responsable des relations avec le monde enseignant, Bayard Jeunesse
- **Anne L'Épine**, chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable, Office français de la biodiversité
- **Camille Longuet**, cheffe de projet éducation à l'environnement, Citéo
- **Nathalie Nabli**, professeure de sciences de la vie et de la Terre et référente EDD du lycée Blaise Pascal à Orsay, formatrice académique EDD, académie de Versailles
- **Coralie Noël**, haute fonctionnaire au développement durable, direction générale de l'enseignements scolaire (Dgesc), ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Simao Ntoni**, lycéen en classe de terminale, académie d'Amiens, éco-délégué national, membre du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)



www.education.gouv.fr